
COVID 19 – Flash Europe et International n°11

21 avril 2020



Point de situation dans l'Union européenne

Avant le sommet

européen, les dirigeants multiplient les propositions

1/ Plan de relance : les dirigeants européens multiplient les propositions avant le Conseil européen

Les Vingt-Sept se retrouvent le 23 avril pour un quatrième Sommet européen depuis le début de la pandémie.

Ils devraient valider le paquet de 540 Mds d'euros décidé par l'Eurogroupe (mécanisme européen de stabilité, instrument européen de réassurance chômage SURE et mobilisation accrue de la BEI).

Ils se prononceront surtout sur la stratégie de sortie de crise de la Commission et échangeront sur la création d'un Fonds de relance afin de préciser son ampleur (entre 500 et 1500 Mds d'euros) et les modalités de son financement (mutualisation des dettes, budget européen, prêts conditionnés, dons entre Etats...).

Si toutes les institutions européennes et les Etats membres s'accordent sur les énormes investissements nécessaires pour relancer l'économie, elles ne partagent pas le même avis sur leur financement.

La Commission souhaite que le budget 2021-2027 soit au cœur du plan de relance. Elle propose d'augmenter les ressources propres et d'utiliser les fonds supplémentaires comme une garantie pour lever des fonds sur les marchés (même modèle que l'instrument SURE). Elle présentera une nouvelle proposition le 29 avril.

Dans une [résolution](#), le Parlement donne aussi un rôle central au budget européen. Il prône l'émission d'obligations de relance (*'recovery bonds'*) garanties par le budget de l'Union afin de réaliser les investissements nécessaires à la relance économique et réclame de nouvelles ressources propres.

Certains Etats craignent que la seule mobilisation du budget ne suffise pas pour couvrir les coûts de la relance.

L'Espagne propose un [fonds de 1000 à 1 500 Mds d'euros](#), alimenté par de la dette européenne (*'perpetual EU debt'*) avec un rôle stabilisateur joué par la BCE. Les États ne rembourseraient que les intérêts, le reste étant financé par de nouvelles ressources propres (mécanisme d'ajustement aux frontières, taxe numérique).

La **France** milite pour [un fonds temporaire](#) qui permettrait de financer des investissements futurs en mutualisant des ressources budgétaires nationales. Les États seraient responsables conjointement de la levée de dette à faible coût sur les marchés, les coûts de cette dette étant répartis dans le temps. **L'Allemagne, la Finlande, les Pays-Bas et l'Autriche** continuent à s'opposer à toute forme de mutualisation.

Angela Merkel [a déclaré](#) que **l'Allemagne** pouvait accepter un nouvel instrument de solidarité basé sur des « *possibilités financières complètement différentes* », mais n'accepte toujours pas les *coronabonds*.

Les **Pays-Bas** proposent toujours la création d'un fonds de solidarité qui serait doté de 10 à 20 Mds d'euros sous forme de dons volontaires, au profit des pays les plus touchés par la pandémie.

2/ La Commission et les Etats membres multiplient les initiatives pour assurer la libre circulation dans l'UE

Après des débuts chaotiques (fermeture des frontières et kilomètres d'embouteillages), la Commission et les Etats se sont efforcés de rétablir la libre circulation des marchandises, des services et des travailleurs.

Libre circulation des marchandises

Dès le Sommet européen du 17 mars, les chefs d'Etat ou de gouvernement se sont engagés à faciliter le passage des transporteurs de biens, de nourriture et de matériel médical dans le marché unique.

Le 18 mars, les 27 ministres des Transports appellent à flexibiliser les règles de temps de conduite et de repos des chauffeurs et à mettre en place de voies prioritaires pour les marchandises.

Le 23 mars, la Commission acte la mise en place de voies réservées (*Green Lanes*), ouvertes à tous les véhicules de transport de marchandises, quelles que soient les marchandises qu'ils transportent.

Le 8 avril se tient la première réunion du groupe de travail sur la mise en œuvre des règles du marché unique (*SMET*). Cette plateforme permettra aux États et à la Commission d'assurer un meilleur respect de ces règles.

Depuis le début de la crise, les efforts de la Commission, et notamment de Thierry Breton, pour assurer la libre circulation et lutter contre les disruptions dans les chaînes d'approvisionnement sont importants.

Dans les faits, on note une relative amélioration de la situation depuis la mise en place des *Green Lanes*, même si des blocages persistent localement.

Libre circulation des services

Les Etats membres et la Commission européenne restent dans le flou concernant les services liés au biens (installation d'une machine, maintenance...).

Libre circulation des travailleurs

Le 30 mars, la Commission a publié des [orientations](#) afin d'assurer la libre circulation transfrontalière des travailleurs (ainsi que des travailleurs détachés), jugés « *critiques* » en vue de lutter contre le virus.

Une quarantaine de métiers sont ciblés : services de santé, industries pharmaceutiques, technologies de l'information et des communications, pompiers, policiers, secteur de l'énergie et des transports...

La Commission insiste par ailleurs pour que les États continuent d'autoriser les travailleurs frontaliers à traverser les frontières « *si le travail est toujours autorisé dans l'État membre d'accueil* ».

Dans sa stratégie de sortie de crise présentée le 15 avril, elle affirme que les **contrôles aux frontières intérieures devraient être levés** dès que les situations épidémiologiques des régions convergeront.

Dans les faits, la libre circulation des personnes hors professions essentielles n'est pas encore assurée. Des mesures nationales continuent à être prises unilatéralement.

Frontières extérieures

Le 17 mars, les dirigeants européens ont décidé la fermeture de l'espace Schengen : 22 pays de l'UE (Bulgarie, Roumanie, Chypre, Irlande, Croatie n'en font pas partie) + 4 pays de l'Espace Economique européenne (Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein).

Les voyages non essentiels vers l'UE resteront suspendus au moins jusqu'au 15 mai.

Les derniers développements chez nos partenaires



Un début de déconfinement depuis le 20 avril. Sont réouverts les magasins de moins de 800m² (sauf dans certains Länder, comme Berlin). Les régions visent le 4 mai pour ouvrir les écoles. La Bavière, très touchée par la pandémie, attendra le 11 mai. Certaines régions commencent à rouvrir zoos et musées. À Berlin, des écoles permettent aux étudiants de passer les examens en respectant les mesures sanitaires (masques, pupitres espacés). Aucune mesure nationale exigeant le port du masque dans l'espace public mais son utilisation est fortement recommandée. La Bavière, la Saxe et le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale l'obligent. Foulards ou masques en tissu peuvent être utilisés. Les masques médicaux restent réservés au personnel médical.

Angela Merkel met en garde contre une éventuelle seconde vague d'infection si les mesures de confinement étaient abandonnées trop rapidement.

Annulation des grands rassemblements : l'*Oktoberfest*, la fête de la bière de Munich, qui devait se dérouler du 19 septembre au 4 octobre, est annulée.



Les conditions de réouverture (pas déconfinement) le 4 mai seront affinées le 22 avril.

Au 21 avril, ce que l'on sait des conditions lors de la réouverture :

- Porter des masques et des gants ;
- Faire contrôler sa température à l'entrée de son lieu de travail ;
- Une interrogation : les conditions à respecter dans les transports en commun ;
- Poursuite de la fermeture des bars et des restaurants.

Le Ministre Patuanelli en charge du développement économique envisage aussi une régionalisation des réouvertures.



20 avril : le chancelier Rishi Sunak annonce que l'assouplissement du confinement n'aura lieu que sous 5 conditions : le système de santé maîtrise la situation ; les taux de mortalité baissent considérablement ; le nombre de personnes contaminées diminue ; l'accès au matériel de protection est satisfaisant ; le risque d'une 2^e vague est écarté.

Selon le NIESR, l'économie britannique pourrait connaître une baisse de croissance de -5% au T1 2020, et de -15% à -25% au T2, si le confinement devait continuer.



Un déconfinement progressif devrait être mis en place à partir du 10 mai.

Ce déconfinement devrait être différencié territorialement en fonction de la disponibilité du matériel et des infrastructures sanitaires.

Le gouvernement a annoncé que son objectif est de présenter la proposition de « Revenu Minimum Vital » en mai. Les modalités de ce revenu de 500 euros dont bénéficieraient environ 3 millions de personnes sont encore à préciser.

La Banque d'Espagne prévoit un impact majeur de la crise du Covid-19 sur l'économie espagnole avec une chute du PIB allant de 6,8% à 12,4% en 2020 selon les scénarios.



Impact économique :

- L'économie fonctionnerait à 82,8 % de ses capacités normales : 83 % pour les grandes entreprises et 82,6 % pour les PME.
- Le revenu disponible par habitant a baissé de 3,9 % au premier trimestre 2020 à 8 560 RMB (1 210 USD).
- Baisse des recettes de l'Etat au premier trimestre 2020 (-14,3%), mais les dépenses publiques ont également diminué de 5,7 %.

Nouvelles mesures de soutien à l'économie :

- Le ministère des Finances a augmenté le quota de *special purpose bonds* de 140 Mds USD pour relancer les infrastructures.
- Politique de la banque centrale : les taux des *Loan Prime Rate* (LPR) à un an et cinq ans ont été abaissés respectivement à 3,85 % et à 4,65 %.

Déconfinement :

- Wuhan est ouverte depuis le 8 avril après 2 mois et demi de confinement
- Le quartier des ambassades et de l'aéroport international de Pékin sont les seuls districts classés à « haut-risque ». Wuhan est à « risque faible ».



Impact sur l'économie

Près de 22 millions de personnes se sont inscrites au chômage en quatre semaines. Lors de la crise économique des subprimes, les Etats-Unis avaient enregistré 37 millions d'inscriptions au chômage, mais en 79 semaines.

A noter que la majorité des employeurs contraints de licencier expriment leur intention de réembaucher. Cette volonté dépendra pour beaucoup de la durée de la crise.

Baisse de l'activité de 6,7 % en mars, la plus forte chute en 60 ans.

Le *Congressional Budget Office* estime que le déficit budgétaire américain explosera cette année, passant de 1 000 milliards à 2 600 milliards de \$ soit 12 % du PIB.

Mesures prises

Donald Trump a présenté un plan en 3 étapes pour redémarrer l'activité économique. **Les gouverneurs restent en pleine maîtrise dans leurs Etats.** Les restrictions ne pourraient être levées qu'après 2 semaines de diminution du nombre de cas dans l'Etat (ou le comté), en lien avec la capacité des hôpitaux à accueillir des cas sévères.

1. D'abord, les restaurants seraient rouverts sous conditions. Les écoles et les bars resteraient fermés. Les citoyens vulnérables devraient rester confinés. Le port du masque dans l'espace public sera fortement encouragé, les règles de distanciations sociales maintenues. Le télétravail restera priorisé.
2. Si pas de rebond des cas, les écoles ouvrent, les déplacements reprennent.
3. Enfin, levée générale des restrictions, mais avec un maintien des règles de distanciation sociale, si et seulement si absence de résurgence de l'épidémie.



Le FMI a publié une [analyse](#) de la menace du COVID-19 sur la stabilité financière. L'Organisation recense les mesures prises par les banques centrales qui ont permis de préserver la stabilité du système financier et d'améliorer la confiance des investisseurs.